



AIACE

Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne

10.500 adhérents – ouverte aux anciens de toutes les institutions et organes



Le Président

83/16

(Editorial VOX 103)

Quel gâchis !

Les citoyens britanniques ont choisi. Et leur choix n'est pas celui que l'Europe politique et économique espérait. Pour nous, anciens de l'UE, le 23 juin 2016 représente un tournant historique, non seulement pour le Royaume-Uni, mais aussi pour l'Europe dans son ensemble. Est-ce que notre rêve d'une Europe unie dans la paix et économiquement prospère va maintenant finir dans la poubelle des initiatives politiques ratées ? Ou bien le vote britannique peut-il devenir le signal de réveil pour une nouvelle approche visant à créer un sens de communauté européenne, peut-être légèrement moins ambitieuse, mais plus proche des véritables aspirations de nos populations ?

L'Union européenne a manifestement été fondée sur un projet politique ayant pour but d'empêcher les guerres entre nous et de reconstruire un continent en grande partie détruit après la Seconde Guerre mondiale. Mais, ces derniers temps, ce beau projet s'est transformé de plus en plus pour se concentrer sur les enjeux économiques et commerciaux, ce qui a incontestablement généré de la compétitivité et un succès économique, mais pas du tout l'esprit nécessaire pour garantir une stabilité politique et sociale à long terme.

Lors de la chute du Mur de Berlin en 1989, de nombreux pays européens libérés ont voulu adhérer à l'Union et les États membres à l'époque avaient conclu qu'une telle démarche ambitieuse risquait de capoter à terme à défaut d'une volonté politique et de structures administratives appropriées. Après tout, l'UE avait traversé un processus long et pénible pour regrouper et rendre compatibles de nombreux intérêts parfois très divergents. Mais au fil du temps trop de questions importantes sont restées sans réponse et la perspective d'un marché financier intégré avec l'Euro comme monnaie commune en liaison avec une Union sans frontières intérieures a rendu les choses encore plus complexes. L'espoir

15 Sections : Belgique/België – Danmark - Deutschland – Éire/Irland - España - France – Ελλάς/Grèce - Italia – Luxembourg - Nederland – Österreich – Portugal – Suomi/Finland – Sverige - United Kingdom

Adresse administrative : Commission européenne, SC-29 02/04, B-1049 Bruxelles, Belgique

Téléphone : ligne directe (+32-2)295.29.60 standard (+32-2) 299.11.11

Adresse électronique : aiace-int@ec.europa.eu Site Web : www.aiace-europa.eu

et l'optimisme ont masqué les problèmes existants ainsi que le besoin de solutions efficaces dans les domaines légal, économique et administratif. Dans les années 90, la réponse a été l'élaboration des Critères de Copenhague et le projet de rédaction d'une Constitution européenne, non seulement à travers les canaux diplomatiques habituels, mais par la création d'une Convention constitutionnelle représentant les groupes sociaux les plus importants. Mais en fin de compte, pour des raisons politiques discutables, le Conseil européen a préféré balayer sous le tapis les divergences de vue subsistantes. Le Traité de Lisbonne n'apportait pas de solution aux défis d'une Union élargie et a laissé trop de problèmes importants irrésolus.

Les réticences britanniques à accepter une intégration plus poussée sont à la base du résultat décevant, en même temps qu'un déclin continu de l'adhésion des citoyens aux politiques pro-européennes. De plus en plus, ces citoyens, dans tous nos pays, ont commencé à estimer que l'UE n'était pas capable de remplir ses objectifs initiaux, à savoir de s'occuper des grands problèmes politiques, mais se concentrait plutôt sur des questions de détail d'importance mineure.

Aujourd'hui ce même gouvernement, qui s'est systématiquement opposé à toute intégration plus poussée et qui a de ce fait empêché l'Union de se doter de la structure adéquate pour répondre aux défis de l'élargissement, nous tourne le dos, comme si l'appartenance à l'UE n'était pas plus importante qu'une adhésion temporaire à un club politique. Nous restons sans voix devant cette réduction d'une entreprise politique extrêmement complexe à un simple vote « OUI » ou « NON ». Comment le gardien de la démocratie et de la bonne gouvernance dans le monde entier peut-il agir de façon aussi peu professionnelle ?

Mais il est grand temps maintenant de réparer le gâchis et de procéder à une évaluation sobre de ce qu'il faut faire à présent. Pouvons-nous, en tant qu'anciens des Institutions européennes, jouer un rôle utile dans ce contexte ? J'estime que cela dépend largement de ce que nous avons à dire. Personne ne veut nous entendre donner des leçons. Mais peut-être est-on prêt à accepter l'expérience et l'engagement politique que nous pouvons mettre à disposition.

Mais il ne faut pas se faire d'illusions. Le vote britannique aura des conséquences durables et modifiera profondément le paysage politique de l'Europe. Les mouvements populistes et anti-européens partout sur notre

continent se sentiront légitimés et prendront encore plus d'importance. Le référendum britannique leur servira de base pour leurs revendications politiques.

À court terme des mesures urgentes s'imposent pour stabiliser le monde économique et les marchés financiers internationaux. Nous avons besoin à présent d'une gestion de crise compétente. Cela requiert des réactions rapides de la part des gouvernements nationaux et des institutions européennes et internationales. Après les crises financières (toujours non résolues) de la dernière décennie, le défi que constituent les problèmes en Grèce (qu'il faut encore résoudre) et la crise persistante des réfugiés, l'UE sera confrontée à un problème supplémentaire, à savoir de tirer les « bonnes » conséquences du « NON » britannique et de reconstruire à partir des ruines une structure plus stable et moins sujette aux crises.

Avant cela, il faut bien entendu procéder à une analyse honnête de ce qui ne marche pas et de ce qu'il faudrait faire. Ce dont nous avons besoin à présent, c'est de pouvoir de conviction, d'idées nouvelles et d'expérience réelle des questions européennes. Il est évident que l'AIACE a un rôle à jouer dans ce contexte. Dans les mois à venir nous devons réfléchir à ce que nous pourrions offrir et comment procéder. VOX devrait être entre autres notre plateforme pour échanger des idées et développer la bonne stratégie. Le Bureau international est là pour recueillir les avis et préparer des actions. Un document sera soumis pour décision à la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Bernhard ZEPTER